



EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU MAIRE
Cimetière – Indigence – Frais d’obsèques de M. GUINDO - DABRIGEON

Le Maire de Royat,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L 5211-1, L 52112, L 2122-22 et L 2122-23,

VU le Code de la commande publique, et notamment ses articles R2100-1 à R3381-4, applicable à compter du 01/04/2019 concernant la passation des marchés publics,

VU le décret n°2019-1344 du 12 décembre 2019 modifiant certaines dispositions du code de la commande publique relatives aux seuils et avances,

VU la Délibération du Conseil municipal D2023-074 en date du 13/12/2023 donnant délégation à M. le Maire d’un certain nombre de compétences,

VU la proposition l’entreprise DABRIGEON, en date du 30/01/2024,

CONSIDERANT qu’il y a lieu de prévoir les frais d’obsèques de M. Guindo, en tant qu’indigent de la Ville de Royat,

CONSIDERANT que cette dépense sera inscrite au budget primitif 2024 du budget principal de Royat,

DECIDE

Article 1 : L’entreprise DABRIGEON sise 15 Rue Jules Verne ZA Champ madame 63110 BEAUMONT, est retenue pour gérer les obsèques de M. Guindo, en tant qu’indigent de la Ville de Royat, pour un montant de 1 003.64 € HT soit **1 197.00 € TTC**.

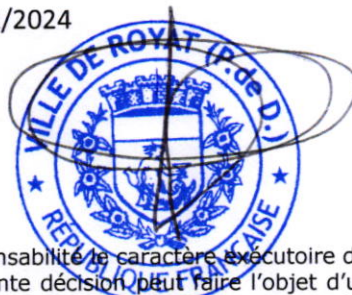
Article 2 : Les caractéristiques et le devis sur les bases précitées sont annexés à la présente décision.

Article 3 : Ampliation de la présente décision à :

- Monsieur le Trésorier Principal Clermont Métropole
- L’entreprise DABRIGEON
- M. le Directeur Général des Services pour exécution.

Fait à Royat, le 01/02/2024

Le Maire,
Marcel ALEDO



Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente décision peut faire l’objet d’un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification, par l’application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

Devis n° CBE039430

Notre référence : PBE034829
En date du : 30/01/2024
Suivi par : CHAMALET Anne-Flore
Tél du client : 0473295080

Mairie Royat
46 Bd Barrieu
63130 ROYAT
France

Inhumation Monsieur RUZ GUINDO né le 19 avril 1969 à ST SAUVES D'AUVERGNE (63950)
Décédé le jeudi 18 janvier 2024 à 16:32 à l'âge de 54 ans
Domicile 1 Rue de la grande porte 63130 ROYAT

Levée de corps le samedi 6 janvier 2024 à 09:00 - FUNERARIUM DE BEAUMONT 15, RUE JULES VERNE Z.A. CHAMP MADAME 63110 BEAUMONT

Arrivée au cimetière le samedi 6 janvier 2024 à 09:30 - CIMETIERE DE ROYAT 63130 ROYAT

Service religieux / civil le samedi 6 janvier 2024 à 09:45 - CIMETIERE DE ROYAT 63130 ROYAT

PRISE EN CHARGE le jeudi 18 janvier 2024 à 18:30 - Domicile 1 Rue de la grande porte 63130 ROYAT

En application de la réglementation funéraire, seules les prestations suivantes sont obligatoires : fourniture d'un véhicule agréé pour le transport de corps (avant ou après la mise en cercueil), d'un cercueil de 22 mm d'épaisseur - ou de 18 mm en cas de crémation - avec une garniture étanche et 4 poignées et, selon le cas, les opérations nécessaires à l'inhumation et/ou la crémation (avec fourniture d'une urne cinéraire permettant de recueillir les cendres issues de la crémation).

Fournitures et services TTC	Taux TVA	Prestations courantes TTC	Prestations complémentaires optionnelles TTC	Frais avancés pour le compte de la famille TTC
Préparation et organisation des obsèques		86,00		,00
Accomplissement des démarches auprès des tiers (cimetière, police, culte,...)	20,00	86,00		
Demande d'un avis de sort à l'organisme bancaire ***** OFFERT	20,00		0,00	
Admission funéraire ***** OFFERT	20,00		0,00	
Cercueil et accessoires		389,00		92,00
1 Signe de remarque	20,00		72,00	
* 1 Fourniture d'un cercueil pour indigence avec 1 alèze, 4 poignées et sa plaque d'identité	20,00	360,00		
* Plaque d'identité cercueil adulte	20,00	29,00		
Garniture intissée	20,00		10,00	
Emblème religieux ou civil	20,00		10,00	
Total cercueil et accessoires : 409.00 € TTC				
Cérémonie funéraire		276,00		81,00
1 Fourniture d'un corbillard avec chauffeur	10,00		81,00	
1 Mise à disposition de 3 agents	20,00	276,00		
Inhumation		273,00		
* 1 Creusement de la tombe 1 place	20,00	273,00		

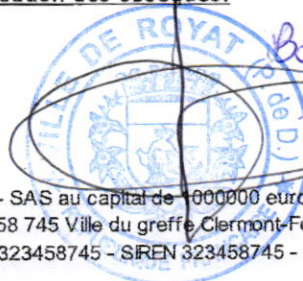
Commentaires

FRAIS DE CULTE OFFERT PAR LA PAROISSE

Total fournitures et services TTC 1 024,00 173,00 0,00

* Prestations et fournitures obligatoires. # Prestations et fournitures réglementairement obligatoires en fonction soit des circonstances du décès, soit des modalités d'organisation des obsèques.

Taux	Base taxable	T.V.A.	Total HT	Total TVA	Total TTC (€)
20,00	930,00	186,00	1 003,64	193,36	1 197,00
10,00	73,64	7,36			



Bon pour accord,
le Maire,
CHAMALET Anne-Flore

Visa
financ
[Signature]

Acceptation

Le Soussigné accepte le présent devis établi à sa demande et charge l'Entreprise, qui l'accepte, d'en assurer ou d'en faire assurer la réalisation par tous moyens à sa convenance selon les conditions générales imprimées sur le dossier. Le soussigné s'engage sans réserve à payer à l'entreprise la somme ci-dessus. Les prestations qui seraient demandées postérieurement à l'établissement de ce devis, de même que les prestations qui sont commandées à des tiers et dont les prix ne peuvent être déterminés à ce jour, feront l'objet d'un nouveau chiffrage soumis à l'acceptation du client.

Durée de validité du devis : 30 jours.

Devis établi le 30/01/2024, valable 30 jours à compter du 31/01/2024

Signature précédée de la mention "Lu et approuvé, bon pour acceptation"